

Rapport séance de restitution de l'étude sur les PPP

Date : 22 Septembre 2011

Lieu : Salle de conférence Tobie KOUOH de la CUD

10h : Accueil des Invités

10h 45 : Mot de bienvenue du Project Manager

Présentation du projet « urban slum »

11h 20 : Début de la séance de restitution

Introduction de l'étude sur les PPP par Job TONYE, modérateur de la séance.

L'étude sur les PPP qui a débuté ce 25 Juin 2011 et qui s'achève par la séance présente avec les contributions des divers invités, a été menée par Mr ELLA Fabrice.

Présentation de l'étude par Mr ELLA Fabrice :

Il précise que l'étude sur les PPP s'est faite

Ière Partie : Présentation des Généralités sur les PPP

Définition et utilité des PPP

Typologie et avantages des PPP

Formes en application

IIème Partie : Restitution d la revue

Cadre politique et réglementaire des PPP au Cameroun

Les PPP dans les services urbains

- Politiques spécifiques entreprises par les divers acteurs
- Exemples de partenariat entre les acteurs locaux (rôles, responsabilités et engagements)
- Obstacles à la mise en œuvre des PPP
- Opportunités au développement des PPP

Besoins en renforcement des capacités des acteurs locaux

Recommandations pour faciliter la mise en œuvre des PPP

12h 30 : Séance de questions – réponses

Questions :

- 1- En parlant de PPP, s'agit-il seulement des collectivités privées strictement ? **Réponse :** Il faudrait être une personne morale et que votre projet ait une utilité publique.
- 2- Le thème de l'étude n'est pas fidèle au travail fourni, est ce qu'on pourrait se limiter à cette étude pour comprendre les PPP dans tout le Cameroun ? **Réponse :** Le cadre de l'étude était strictement réservé à Douala ; Il s'agit d'une omission sur le tire « Cameroun ».
- 3- Que faudrait-il pour qu'un partenariat ne se cantonne pas dans la zone concernée ?
Réponse : L'expérience avec ARDEPLAC peut se faire avec les autres autorités Mairies étant à préciser que les associations doivent jouir d'un cadre légal clair.
- 4- Est-ce qu'il est impossible ou plutôt difficile pour les personnes individuelles de contracter les PPP ? **Réponse :** Il faudrait que la personne qui veuille participer à un PPP puisse ressortir d'une organisation qu'il représente effectivement sans qu'il n'y ait une confusion entre les intérêts individuels et ceux privés.
Remarque : Il n'y a pas de revue sur le plan national des PPP, d'où l'initiative de FCTV d'entreprendre une étude sur les PPP.
- 5- L'utilisation du mot **manque** de synergie n'est pas approprié parce qu'il y a des synergies existantes à travers les autorités locales et les organisations de la société civile. Il serait préférable d'utiliser le mot « faible ». **Réponse :** Il s'agissait d'aboutir à une synergie des OSC, et le mot « manque » a été employé parce que seul 10 pour cent des associations ont des partenariats.
- 6- Quels étaient les critères pour sélectionner les communautés cibles ? Quels sont les indicateurs qui prouvent que les objectifs seront réalisés ? **Réponse :** Ce projet est un projet pilote, les critères de sélection étaient les quartiers dits « précaires » et on a suivi les conseils des autorités locales. Pour ce qui est des critères de sélection, ce travail revient au comité de pilotage du projet.
- 7- Camlait plastique : Ils ont une unité de recyclage de matière plastique et le Maire précisait qu'au marché de la gare il y a plusieurs tonnes de plastiques. Mais il faut comprendre qu'il y a un problème d'approvisionnement en déchets plastiques. Qu'est-ce que FCTV a mis sur pieds pour créer cette synergie entre les entreprises et les artisans recycleurs ? **Réponse :** Entre autres objectifs de FCTV, il y a la promotion et la facilitation des partenariats entre les entreprises du secteur privé notamment Camlait Plastique et les associations de base qui sont capables de collecter les déchets plastiques pour les livrer à Camlait Plastique. Le rôle de FCTV sera alors de mettre en contact les différentes parties prenantes et les encourager à tisser entre elles des partenariats dans le but de trouver des solutions satisfaisantes pour elles.
- 8- Comme objectifs de FCTV, on parle d'assainissement pourquoi n'a-t-on pas parlé de santé eu égard à la dangerosité existante relative à l'activité de recyclage artisanal des déchets ?
Réponse : L'aspect Hygiène et salubrité est intégrée dans toutes les activités de FCTV, pour preuve, ce sera l'objet de l'un des modules de formation sur la collecte des déchets.
- 9- En 2003, dans le contrat entre HYSACAM et la CUD, mention avait été faite des associations de pré-collecte, or on constate qu'il n'y a pas eu beaucoup d'association de pré collecte

établies. Que peut faire FCTV pour encourager ces associations dans ces partenariats?

Réponse : L'approche du projet s'intègre dans le cadre de la décentralisation qui promeut les partenariats. La responsabilité pour ce qui est du développement de ces partenariats est celle des communautés à la base. Il est important de penser à une grande sensibilisation et à la révolution des mentalités.

- 10- Comment est-ce que FCTV a choisi les quartiers cibles alors qu'il y a beaucoup de quartiers précaires à Douala ? **Réponse :** Tout le monde s'accorde sur le fait qu'il y a beaucoup de quartiers précaires à Douala, mais le projet n'a pas les moyens de cibler plusieurs quartiers précaires dans un premier temps. L'objectif étant qu'en cas de réussite du projet, qu'il puisse avoir un relai dans les autres quartiers en vue de faire profiter les autres quartiers du projet. La mise
- 11- Quand est-ce que les associations pourraient déposer leurs dossiers et propositions pour les projets des mairies ? **Réponse :** La période indiquée est celle du dernier trimestre de l'année pour que les propositions soient reçues avant l'élaboration des budgets communaux. Cependant, il faudrait que les associations comprennent les priorités des différentes mairies et qu'elles puissent donc être patientes.
- 12- Est-ce que le rapport sur les PPP sera disponible en anglais ? **Réponse :** Oui !
- 13- Plusieurs associations ont un besoin en renforcement des capacités, il faudrait alors trouver des stratégies pour rassembler les leaders de ces associations afin de stimuler la collaboration. **Réponse :** Mme Le Délégué du MINEP prend la parole et note que la gestion de l'environnement n'est pas l'affaire d'une seule personne mais implique l'action de plusieurs. Ainsi, l'administration est prête à appuyer les associations dans leurs activités, mais il faudrait aussi que les associations prennent des initiatives et surtout soient responsables. Il revient aux associations de collaborer entre elles pour le développement. En outre, elle note que les déchets plastiques sont une thématique prioritaire du MINEP d'où l'initiative de la conférence sur les déchets plastiques qui aura lieu avant la fin de l'année car le problème de l'un peut être la solution de l'autre suivant l'exemple de Camlait Plastique.
- 14- FCTV pose la dernière question sur l'utilité de l'atelier sur les PPP, question à laquelle le représentant de la Mairie de Douala 2^{ème} réponds par l'affirmative eu égard au nombre des invités ayant accepté l'invitation. Pour Mme le délégué, l'étude sur les PPP est un sujet intéressant qui peut être utilisés comme étude de base pour tous ceux qui seraient intéressés par cette thématique.

Fin des questions –Réponses

Présentation par Nouvelle Horizon des ateliers de formation sur le leadership et sur les PME

Mot de Fin du Project Manager

Collation